



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, 25 septembre 2025,

### ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE :

#### soutien aux territoires, solidarités et développement durable

Ce jeudi 25 septembre, les élu·e·s de l'Assemblée départementale se sont réuni·e·s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour délibérer sur 46 dossiers. Les élus départementaux ont adopté plusieurs mesures majeures témoignant de son engagement fort en faveur du développement durable, du soutien aux communes, de la qualité de vie des habitants, ainsi que de la solidarité face aux crises. Ces décisions couvrent des domaines essentiels tels que l'investissement dans les EHPAD, la gestion durable de l'eau, le développement raisonnable des activités de pleine nature, ainsi que l'aide aux sinistrés des incendies du massif des Corbières dans l'Aude.

En ouverture de la session, Hermeline MALHERBE et les élu·e·s de l'Assemblée Départementale ont réaffirmé leur soutien aux sinistrés des incendies des Corbières dans l'Aude survenue cet été, en votant une **aide de 20 000 € attribuée à l'association Aude Solidarité**, pour soutenir les actions d'aide aux populations touchées.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a introduit : « *Cette rentrée s'ouvre dans un contexte international marqué par de fortes tensions, notamment au Proche-Orient, où la reconnaissance de l'État de Palestine par la communauté internationale doit s'accompagner d'un engagement clair pour la paix, la justice et la dignité des peuples. En France, l'instabilité politique perdure, et les urgences sociales comme le pouvoir d'achat ou la justice fiscale appellent des réponses fortes. Localement, nous poursuivons notre engagement aux côtés des habitants : rentrée scolaire réussie avec notamment des tablettes PC distribuées aux 19 823 collégien·ne·s, au monde agricole, au tourisme et à la transition écologique. C'est ensemble, avec nos partenaires et nos territoires, que nous porterons les valeurs de solidarité, de progrès et de vivre-ensemble. »*

## **Adoption du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et du règlement financier associé**

Les élus du Département des Pyrénées-Orientales ont approuvé ce 25 septembre 2025, le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI), qui inclut désormais le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Ce plan vise à concilier la pratique des sports et loisirs de nature avec la préservation des milieux naturels, en garantissant des espaces sécurisés et respectueux de l'environnement. Le PDESI s'appuie sur une démarche concertée avec les acteurs locaux et propose une procédure claire pour l'inscription des sites, ainsi qu'une liste évolutive d'espaces labellisés. Par ailleurs, un nouveau règlement d'aides financières a été adopté pour soutenir les projets liés aux sports et loisirs de pleine nature. Le Département confie à sa Commission Permanente le suivi et la mise en œuvre de ce plan, confirmant son engagement en faveur d'un développement durable des activités de pleine nature sur le territoire

## **Pyrénées-Orientales : création d'un fonds d'urgence pour soutenir les EHPAD**

Face aux difficultés financières persistantes des EHPAD (hausse du prix de l'énergie, alimentaire charges salariales ...), le Département des Pyrénées-Orientales crée un fonds d'urgence de 2,25 M€. Ce dispositif permet de financer les travaux urgents et les équipements essentiels pour garantir la sécurité et la qualité d'accueil des personnes âgées dépendantes. Ce fonds s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à l'investissement doté de 15 millions d'euros pour la période 2024-2028, renforçant ainsi l'accompagnement des établissements en difficulté.

## **Le Département renforce son soutien à l'aide à domicile**

Face au vieillissement de la population et à la hausse des besoins en accompagnement, le Département des Pyrénées-Orientales lance un programme ambitieux pour faciliter la mobilité des intervenants à domicile et lutter contre leur isolement. Un budget de plus de 600 000 € est voté pour investir pour la création d'une flotte de véhicules écologiques et le développement de temps d'échanges professionnels. Cette initiative vise à garantir une meilleure qualité d'accompagnement pour les personnes âgées et en situation de handicap, tout en améliorant les conditions de travail des professionnels. Pour rappel, 59 SAD (Services Autonomie à Domicile) salariant 3100 intervenants assurent l'accompagnement des usagers fragilisés.

## **Le Département porte haut et fort la laïcité dans les collèges publics**

À l'occasion des 120 ans de la loi de 1905, le Département des Pyrénées-Orientales lance un appel à projets destiné aux collèges publics du territoire pour l'année scolaire 2025-2026. L'objectif : soutenir des actions éducatives qui mettent en valeur les apports de ce texte fondamental : la liberté de croire et de ne pas croire, la tolérance mutuelle, la fraternité, la liberté absolue de conscience et l'égalité entre citoyens. Les projets, portés par les établissements pour les élèves de la 6e à la 3e, permettront de favoriser le vivre-ensemble et de sensibiliser les jeunes citoyens aux valeurs républicaines, dans le respect du pluralisme, des convictions, de la protection et toutes formes de discriminations.

## **Le Département poursuit son soutien technique aux communes pour la gestion de l'eau et de l'assainissement**

Le Département des Pyrénées-Orientales porte une politique volontariste en matière de préservation de l'eau et maintient son accompagnement technique gratuit aux collectivités pour assurer la qualité de l'eau potable et le

bon fonctionnement des stations d'assainissement. Grâce aux services spécialisés SATEP et SATESE, les communes bénéficient depuis plus de 20 ans de conseils, de diagnostics et d'aides au financement. Ce soutien sera prolongé jusqu'à fin 2026, avec un tarif symbolique pour certaines missions et un partenariat renforcé avec l'Agence de l'Eau. Le Département adapte également son dispositif en confiant désormais certains audits spécifiques à des prestataires privés, tout en aidant financièrement les communes concernées. Avec cette décision, le Département réaffirme son engagement pour une gestion durable de l'eau, en restant aux côtés des communes pour les accompagner dans leurs projets d'équipement, de modernisation et de protection de la ressource.

#### **Sempre endavant avec l'USAP !**

Enfin, les élus ont également voté le cofinancement de travaux de réfection du pesage au stade Aimé Giral à Perpignan en attribuant à la Ville de Perpignan une aide de près de 40 000 € pour un montant total des travaux qui s'élève à 49 333 € HT soit 80 % du coût des travaux. Une réfection qui profitera aux supporters de l'USAP !







Hermeline MALHERBE